



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Fleurier BF 2040 – Grand'Rue 29A

Description de l'ouvrage : Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau intérieur – ouverture en façade

Affectation parcelle : Zone mixte d'ancienne localité

Requérant(s) : Schopfer Daniel, Rue de l'Hôpital 36, 2114 Fleurier

Auteur des plans : Easy-Sun Sàrl, Dufey Aurélie, Passage du Lion d'Or 6A, 1040 Echallens

SATAC : 119996

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **24 février 2025**.

Val-de-Travers, le 24 janvier 2025.

LE CONSEIL COMMUNAL

